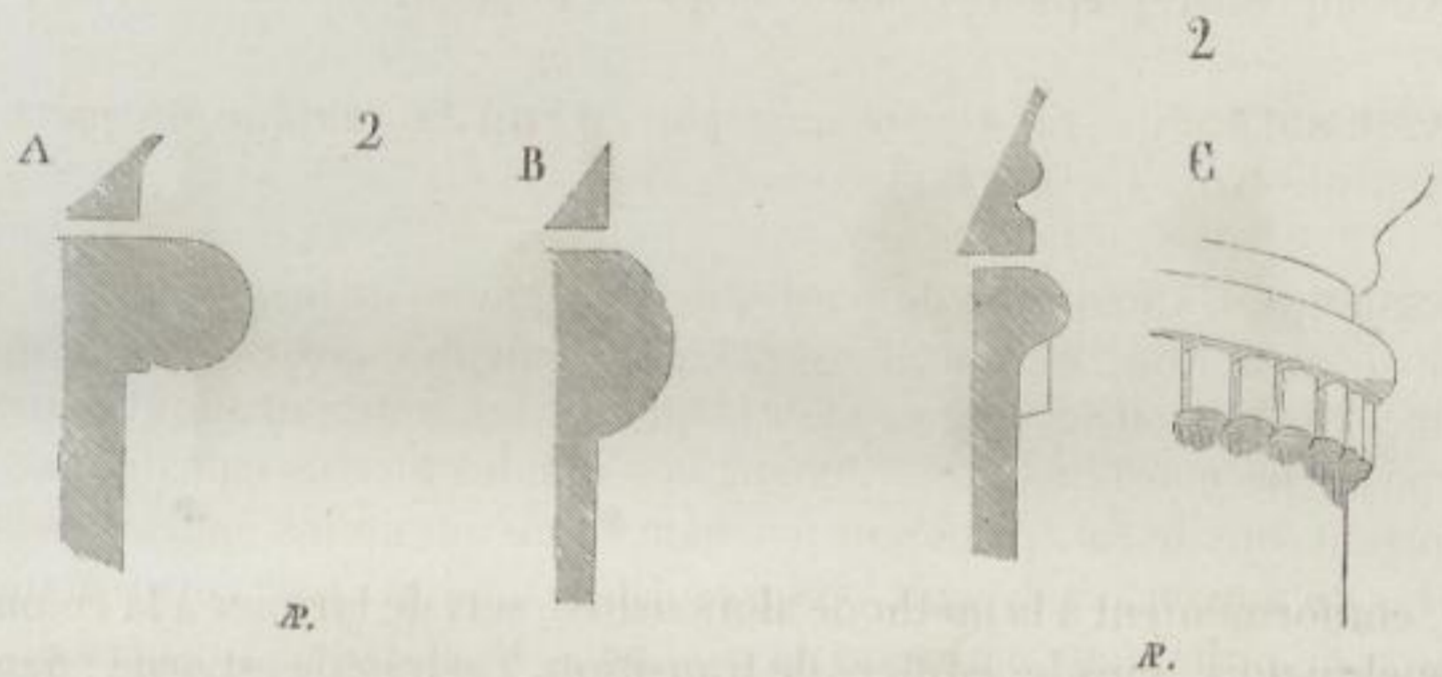


composé d'un cavet, d'un filet et d'un tore (1). Cette forme est suivie généralement dans les édifices des premiers temps du moyen âge. Le fût de la colonne porte l'astragale ; mais, à partir du XII^e siècle, on voit souvent l'astragale tenir au chapiteau, afin d'éviter l'évidement considérable que son dégagement oblige de faire sur le fût. Tant que la colonne est diminuée ou galbée, cet évidement ne se fait que dans une partie du fût ; mais quand la colonne devient un cylindre parfait, c'est-à-dire lorsque son diamètre est égal du bas en haut, à dater des premières années du XIII^e siècle, l'astragale devient, sans exception, un membre du chapiteau. Son profil varie du X^e au XVI^e siècle, comme forme et comme dimension. Dans les édifices de l'épo-



l'astragale romain faisant partie du fût de la colonne est surtout conservée dans les contrées où les monuments antiques restaient debout. A Autun, à Langres, dans la Bourgogne, dans la Provence, en Auvergne, l'astragale conserve habituellement ses membres primitifs jusqu'au XIII^e siècle ; seulement, pendant le XII^e siècle, ils deviennent plus fins, et le cavet, au lieu de se marier au fût, en est séparé par une légère saillie (3) ². Quelquefois, à cette époque de recherche dans l'exécution des profils, le tore de l'astragale, au lieu de présenter en coupe un demi-cercle, est aplati (4) ³, ou est composé de fines moulures, ou taillé suivant un polygone (5) ⁴. A mesure que la sculpture des chapiteaux devient plus élégante et refouillée, que les

¹ A, de la crypte de l'église Saint-Léger à Soissons ; B, de la crypte de l'église de Saint-Denis en France ; C, de la nef de l'église Saint-Menou (Bourbonnais).

² Cathédrale de Langres.

³ Clocher vieux de la cathédrale de Chartres.

⁴ A, salle capitulaire de Vézelay ; B, église de Montréal (Bourgogne).